



Analysen eidgenössischer Urnengänge  
Analyses des votations fédérales  
Analisi delle votazioni federali

# Analyse des votations fédérales du 4 mars 2001

Hans Hirter, Wolf Linder

| Résultats des votations                                                                                                                                       | Oui              | Non                |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|--------------------|
| Initiative populaire «Oui à l'Europe»                                                                                                                         | 597'205<br>23.1% | 1'982'363<br>76.9% |
| Initiative populaire «pour des médicaments<br>à moindre prix»                                                                                                 | 791'475<br>30.9% | 1'772'860<br>69.1% |
| Initiative populaire «pour plus de sécurité à l'intérieur<br>des localités grâce à une vitesse maximale de 30 km/h<br>assortie d'exceptions (Rues pour tous)» | 526'457<br>20.3% | 2'062'381<br>79.7% |
| Participation                                                                                                                                                 | 55.3%            |                    |



GfS – Institut de recherche  
Département Politique et Etat  
Hirschengraben 5, Case postale 6323, 3001 Berne  
Téléphone 031 311 08 06, Téléfax 031 311 08 19  
e-mail: gfs@gfs-be.ch

---

Université de Berne Institut de recherche en sciences politiques  
Lerchenweg 36, 3000 Berne 9  
Téléphone 031 631 83 31, Téléfax 031 631 85 90  
e-mail: hirter@ipw.unibe.ch

---

## Impressum

Les analyses VOX des votations fédérales commentent depuis 1977 chacune des votations fédérales et élections nationales sur la base d'enquêtes représentatives. Le bureau de l'Institut de recherche GfS (Zurich/Berne) est responsable de la continuité des analyses. Le commentaire de la présente a été effectué par l'Institut de recherche en sciences politiques, Département de politique intérieure/politique comparée de l'Université de Berne.

## Institut de recherche en sciences politiques de l'Université de Berne (ISP)

Responsable: Wolf Linder  
Analyse/commentaires: Hans Hirter

## Institut de recherche GfS, Département «Politique et Etat» (Berne)

Responsable du projet: Claude Longchamp  
Direction du projet: Urs Bieri  
Secrétariat: Silvia Ratelband-Pally  
Enquêtes téléphoniques,  
responsable du terrain: Georges Ulrich  
Evaluation informatique: Lukas Golder

## Commandes

Il est possible de souscrire un abonnement aux analyses VOX pour Fr. 75.- (étranger: Fr. 85.-) par année. Le prix du numéro est de Fr. 25.- (étranger: Fr. 30.-). La série complète des analyses (de 1977 à 2000) peut être obtenue au prix de Fr. 600.-. Veuillez adresser vos demandes de souscription ou vos commandes au secrétariat de l'Institut de recherche GfS, case postale 6323, 3001 Berne.

## Références pour le présent numéro

Hans Hirter (2001): analyse des votations fédérales du 4 mars 2001, VOX no 73, GfS et ISP, Berne. D'une manière générale: analyses VOX des votations fédérales, éditées par l'Institut de recherche GfS en collaboration avec les instituts des sciences politiques des universités de Berne, Genève et Zurich, 1977 qq.

# Table des matières

|                                                                                                                                                                          |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1. L'importance des objets, la participation et la formation de l'opinion .....</b>                                                                                   | <b>5</b>  |
| 1.1 L'importance des objets et la participation .....                                                                                                                    | 5         |
| 1.2 La formation de l'opinion.....                                                                                                                                       | 7         |
| <b>2. L'initiative populaire «Oui à l'Europe» .....</b>                                                                                                                  | <b>8</b>  |
| 2.1 La situation de départ.....                                                                                                                                          | 8         |
| 2.2 La perception .....                                                                                                                                                  | 9         |
| 2.3 Le profil du vote.....                                                                                                                                               | 10        |
| 2.4 Les motifs du choix .....                                                                                                                                            | 12        |
| 2.5 Les arguments «pour» et «contre» .....                                                                                                                               | 13        |
| <b>3. L'initiative populaire «pour des médicaments à moindre prix» .....</b>                                                                                             | <b>16</b> |
| 3.1 La situation de départ.....                                                                                                                                          | 16        |
| 3.2 La perception .....                                                                                                                                                  | 16        |
| 3.3 Le profil du vote.....                                                                                                                                               | 17        |
| 3.4 Les motifs du choix .....                                                                                                                                            | 18        |
| 3.5 Les arguments «pour» et «contre» .....                                                                                                                               | 19        |
| <b>4. L'initiative populaire «pour plus de sécurité à l'intérieur des localités grâce à une vitesse maximale de 30 km/h assortie d'exceptions (Rue pour tous)» .....</b> | <b>21</b> |
| 4.1 La situation de départ.....                                                                                                                                          | 21        |
| 4.2 La perception .....                                                                                                                                                  | 21        |
| 4.3 Le profil du vote.....                                                                                                                                               | 21        |
| 4.4 Les motifs du choix .....                                                                                                                                            | 23        |
| 4.5 Les arguments «pour» et «contre» .....                                                                                                                               | 25        |
| <b>5. Données méthodologiques .....</b>                                                                                                                                  | <b>26</b> |
| <b>6. Résultats principaux de l'analyse de la votation du 4 mars 2001 .....</b>                                                                                          | <b>27</b> |

Tableau 1.1: Résultats pour le pays et par canton, en pour cent des votants

|                  | Participation<br>en % | Europe<br>% oui | Médicaments<br>% oui | Rues pour tous<br>% oui |
|------------------|-----------------------|-----------------|----------------------|-------------------------|
| Suisse           | 55.3                  | 23.1            | 30.9                 | 20.3                    |
| Zurich           | 55.7                  | 23.6            | 36.4                 | 24.9                    |
| Berne            | 53.8                  | 23.4            | 31.5                 | 22.1                    |
| Lucerne          | 58.9                  | 15.7            | 32.3                 | 18.1                    |
| Uri              | 52.3                  | 9.4             | 30.9                 | 17.9                    |
| Schwyz           | 61.9                  | 10.6            | 32.0                 | 13.0                    |
| Obwald           | 59.0                  | 11.2            | 26.8                 | 14.6                    |
| Nidwald          | 60.7                  | 10.8            | 27.4                 | 13.9                    |
| Glaris           | 53.1                  | 13.3            | 32.4                 | 20.7                    |
| Zoug             | 63.6                  | 17.1            | 33.9                 | 16.6                    |
| Fribourg         | 61.5                  | 27.3            | 23.5                 | 13.0                    |
| Soleure          | 58.6                  | 19.8            | 37.1                 | 18.9                    |
| Bâle-ville       | 59.4                  | 29.1            | 29.2                 | 35.7                    |
| Bâle-campagne    | 58.0                  | 22.6            | 30.6                 | 23.1                    |
| Schaffhouse      | 69.2                  | 17.5            | 36.7                 | 23.6                    |
| Appenzell RH. E. | 60.5                  | 13.5            | 28.4                 | 18.5                    |
| Appenzell RH. I  | 59.0                  | 6.8             | 24.9                 | 10.6                    |
| St-Gall          | 55.8                  | 14.2            | 32.5                 | 17.6                    |
| Grisons          | 48.7                  | 14.4            | 32.7                 | 25.5                    |
| Argovie          | 51.9                  | 17.0            | 34.0                 | 17.0                    |
| Thurgovie        | 53.8                  | 13.7            | 33.8                 | 17.0                    |
| Tessin           | 49.1                  | 15.8            | 32.8                 | 16.9                    |
| Vaud             | 46.0                  | 39.3            | 22.5                 | 17.9                    |
| Valais           | 63.0                  | 20.8            | 20.0                 | 14.1                    |
| Neuchâtel        | 69.5                  | 44.2            | 25.4                 | 18.2                    |
| Genève           | 62.2                  | 41.1            | 25.0                 | 25.1                    |
| Jura             | 55.3                  | 44.2            | 20.0                 | 15.0                    |

Source : <http://www.admin.ch> (plus corrections pour Neuchâtel)

# 1. L'importance des objets, la participation et la formation de l'opinion

## 1.1 L'importance des objets et la participation

Le 4 mars 2001, trois initiatives populaires étaient soumises au vote. L'enquête VOX a confirmé que l'initiative sur l'Europe a entraîné un taux de participation de 55,3%, ce qui est largement au-dessus de la moyenne. Les électeurs lui ont accordé – et de loin – la plus grande importance. Cette évaluation est valable tant en ce qui concerne la pertinence de la décision pour le pays dans son ensemble que pour l'individu. Au cours des deux dernières années, seules les initiatives populaires pour une réglementation de l'immigration de 18% (24 septembre 2000), les accords bilatéraux avec l'UE (21 mai 2000) et les mesures d'urgence dans le domaine de l'asile (13 juin 1999) avaient obtenu des valeurs similaires. Plus de la moitié des citoyen-ne-s ont pensé que cette décision a une très grande importance pour le pays. Ils sont même plus nombreux que lors des accords bilatéraux. L'importance accordée aux deux autres votations du 4 mars correspondait en revanche aux moyennes des votations des années 90; l'initiative «Rues pour tous» a été jugée moins importante. A chaque fois, l'importance des objets a été évaluée de manière assez homogène. Les groupes cibles, qui ont été particulièrement interpellés dans les campagnes, par exemple les personnes proches des organisations de consommateurs (médicaments à moindre prix) ou les automobilistes (Rues pour tous), n'ont pas accordé une importance subjective plus significative aux différentes propositions que l'ensemble des sondé-e-s. Par contre, les personnes âgées accordaient une plus grande importance personnelle à l'initiative pour des médicaments à moindre prix, ce qui n'est guère étonnant, vu leur consommation plus importante de médicaments.

Tableau 1.1: Perception de l'importance des objets pour le pays et pour la vie personnelle

| Importance pour...              | Europe          |                  | Médicaments     |                  | Rues pour tous  |                  |
|---------------------------------|-----------------|------------------|-----------------|------------------|-----------------|------------------|
|                                 | le pays<br>en % | soi-même<br>en % | le pays<br>en % | soi-même<br>en % | le pays<br>en % | soi-même<br>en % |
| Très faible (0, 1) <sup>a</sup> | 3               | 13               | 5               | 18               | 7               | 19               |
| Faible (2–4)                    | 4               | 12               | 10              | 14               | 16              | 16               |
| Moyenne (5)                     | 15              | 22               | 27              | 24               | 30              | 24               |
| Grande (6–8)                    | 22              | 24               | 33              | 26               | 29              | 24               |
| Très grande (9, 10)             | 56              | 29               | 25              | 18               | 18              | 16               |
| Moyenne <sup>a</sup>            | 8.0             | 6.1              | 6.5             | 5.3              | 5.9             | 5.1              |

<sup>a</sup> Les valeurs représentent la moyenne arithmétique de l'évaluation par les électeurs. Les sondé-e-s ont pu classer l'importance qu'ils/elles accordaient à l'objet sur une échelle de 0 à 10. 0 signifie «sans importance» et 10 «très grande importance».

© ISP / GfS: Analyse VOX des votations fédérales du 4 mars 2001.

La participation a été très élevée (55,3%). Elle se situait au-dessus des valeurs des votations sur l'adhésion à l'ONU du 22 avril 1986 (50,7%) et des accords bilatéraux du 21 mai 2000 (48,3%). Elle était pourtant nettement inférieure à la votation sur l'EEE (1992: 78,7%). Comme il fallait s'y attendre, la participation dépendait de l'âge, du niveau de

formation et, avant tout, de l'intérêt pour la politique. La participation habituellement plus forte des hommes et des alémaniques n'a pas pu être recensée cette fois-ci. On ne peut pas non plus prétendre que l'initiative sur l'Europe ait mobilisé un nombre supérieur à la moyenne de personnes opposées à une ouverture de la Suisse en matière de politique extérieure.

Tableau 2: Participation selon les caractéristiques sociales et politiques

| <i>Caractéristiques / catégories</i>                        | <i>Participation en %</i> | <i>(n)</i> | <i>Coefficient de corrélation*</i> |
|-------------------------------------------------------------|---------------------------|------------|------------------------------------|
| Total Vox (pondéré)                                         | 55                        | 1043       |                                    |
| <i>Intéressé-e par la politique</i>                         |                           |            | V = 0.41***                        |
| Très intéressé-e                                            | 89                        | 147        |                                    |
| Assez intéressé-e                                           | 65                        | 411        |                                    |
| Pas vraiment intéressé-e                                    | 42                        | 341        |                                    |
| Pas du tout intéressé-e                                     | 20                        | 132        |                                    |
| <i>Age</i>                                                  |                           |            | V = 0.21***                        |
| 18 à 29 ans                                                 | 39                        | 147        |                                    |
| 30 à 39 ans                                                 | 45                        | 266        |                                    |
| 40 à 49 ans                                                 | 59                        | 182        |                                    |
| 50 à 59 ans                                                 | 65                        | 167        |                                    |
| 60 à 69 ans                                                 | 66                        | 126        |                                    |
| 70 ans et davantage                                         | 49                        | 150        |                                    |
| <i>Formation</i>                                            |                           |            | V = 0.15***                        |
| Ecole obligatoire                                           | 57                        | 190        |                                    |
| Apprentissage                                               | 49                        | 551        |                                    |
| Maturité/école normale                                      | 63                        | 60         |                                    |
| Ecole professionnelle                                       | 60                        | 89         |                                    |
| Haute école spécialisée                                     | 75                        | 57         |                                    |
| Université                                                  | 66                        | 88         |                                    |
| <i>Protection de l'environnement /croissance économique</i> |                           |            | V = 0.08*                          |
| Protection de l'environnement                               | 58                        | 409        |                                    |
| Représentations mixtes                                      | 55                        | 507        |                                    |
| Croissance économique                                       | 43                        | 84         |                                    |
| <i>Langue</i>                                               |                           |            | n.s.                               |
| <i>Domicile</i>                                             |                           |            | n.s.                               |
| <i>Sexe</i>                                                 |                           |            | n.s.                               |
| <i>Ouverture/isolement de la Suisse</i>                     |                           |            | n.s.                               |
| <i>Sympathie pour un parti</i>                              |                           |            | n.s.                               |

\* Pour l'interprétation des variables statistiques, cf. «Données méthodologiques».

© ISP / GfS: Analyse VOX des votations fédérales du 4 mars 2001.

## 1.2 La formation de l'opinion

### 1.21 La connaissance des objets

Non seulement l'initiative «Oui à l'Europe» s'est vue accorder la plus grande importance, mais elle était, et de loin, la plus connue. 81% de l'électorat a pu se rappeler spontanément ce thème lors du sondage (c.à d. maximum deux semaines après le jour de la votation). Ils n'étaient plus que 59% à se souvenir de l'initiative «Rues pour tous» et ce chiffre tombait même à 50% pour celle concernant les médicaments. La situation est identique lorsque l'on se restreint aux votant-e-s. 91% d'entre eux ont cité l'initiative de l'Europe et 70% resp. 65% «Rues pour tous» et les médicaments. Ci-dessous, dans l'analyse des différentes votations, nous présenterons les contenus de ces projets resp. leur interprétation.

### 1.22 La difficulté du choix et le moment de la décision

Lors d'initiatives populaires, la formulation simple des questions (entre autres en raison de l'unité nécessaire à la matière) facilite en général la formation de l'opinion. Ce qui, contrairement aux référendums, est encore renforcé par le fait que, généralement, le titre comprend déjà la revendication principale de l'initiative. Essentiellement pour l'initiative «Rues pour tous», mais également pour celle concernant l'Europe, un nombre de participants supérieur à la moyenne (87% resp. 79%) ont indiqué que la décision leur avait paru plutôt facile, suite aux informations obtenues (*voir tab. 1.3*). En ce qui concerne l'initiative pour des médicaments à moindre prix qui, dans les campagnes, a suscité autant de conflits sur les possibles interprétations et conséquences que les explications en elles-mêmes, les votant-e-s ont eu davantage de difficultés: seuls 72% ont qualifié la décision de plutôt facile.<sup>1</sup>

Les initiatives concernant l'Europe et «Rues pour tous» n'ont posé aucun problème à la moitié environ des votant-e-s: leur décision était déjà prise bien avant la votation. Depuis le début des années 90 (adhésion à l'EEE), l'un de ces thèmes (relations avec l'UE) est le sujet le plus controversé de la politique suisse. Le second (Rues pour tous) fait partie des expériences journalières des citoyen-ne-s. La plupart des votant-e-s ont attendu plus longtemps avant de faire leur choix en ce qui concerne l'initiative pour des médicaments à moindre prix; celle-ci proposait, dans le contexte déjà assez complexe de la limitation des coûts de la santé, des mesures nouvelles et incertaines quant aux conséquences. Ce sondage ne permet pas de déterminer l'influence de la campagne de votation sur l'électorat. Le pourcentage de ses adversaires et de ses partisans est resté constant, à quelques détails près.

Trois personnes sur cinq ont voté par correspondance. Dans la partie alémanique du pays, ils étaient même 70%. Comme d'habitude, les articles de presse (89%), la télévision et la brochure éditée par le Conseil fédéral (80% chacune) ont été les sources traditionnelles d'information. La radio et les lettres de lecteurs ont été utilisées relativement souvent pour se forger une opinion (54% resp. 53%). Bien qu'une grande partie de la population utilise régulièrement Internet dans la vie quotidienne, seule une petite minorité de votants (juste 5% de tous et 10% des moins de 30 ans) s'en sert comme moyen d'information lors de la campagne. Le média électronique est incontestablement une source d'information complémentaire: celui qui va surfer sur Internet profite, plus que d'autres, des différents médias pour se forger une opinion.

<sup>1</sup> Indiquer les difficultés de choix de tous les électeurs n'a que peu de sens, puisque ceux/celles qui se sont abstenus-e-s ne devaient pas prendre de décision. En outre, ils/elles étaient souvent dans l'ignorance du contenu de la votation.

Tableau 1.3: Moment de la décision et difficulté lors de la formation de l'opinion  
(en %) (votants uniquement)

|                                                        | Europe | Médicaments | Rues pour tous |
|--------------------------------------------------------|--------|-------------|----------------|
| <i>Moment de la décision de vote (N = 535-547)</i>     |        |             |                |
| Plus de 6 semaines avant la votation                   | 52     | 38          | 47             |
| 3 à 6 semaines avant la votation                       | 21     | 24          | 21             |
| 1 à 2 semaines avant la votation                       | 19     | 27          | 24             |
| Quelques jours avant la votation                       | 8      | 11          | 8              |
| <i>Difficulté de la décision<sup>a</sup> (N = 569)</i> |        |             |                |
| Décision plutôt facile                                 | 79     | 72          | 87             |
| Décision plutôt difficile                              | 19     | 25          | 11             |

<sup>a</sup> Le total est en dessous de 100%, puisque «ne sais pas» et «aucune réponse» ne sont pas pris en compte.  
© ISP / GfS: Analyse VOX des votations fédérales du 4 mars 2001.

## 2. L'initiative populaire «Oui à l'Europe»

### 2.1 La situation de départ

L'initiative populaire «Oui à l'Europe» postulait que la Suisse participe au processus d'intégration européenne et que, dans ce but, le Conseil fédéral ouvre sans délai des négociations d'adhésion. Elle a été déposée en 1996 par un comité composé de personnes jeunes, inconnues jusqu'à présent dans le monde politique. Le Conseil fédéral a rejeté cette initiative, considérée comme prématurée. Mais parce qu'il souscrivait à l'objectif de l'adhésion à l'UE – rappelons qu'une demande en vue d'ouvrir des négociations d'adhésion a été déposée à Bruxelles en 1992 –, il a chargé le Parlement d'élaborer un contre-projet qui visait à fixer l'objectif de l'adhésion dans un arrêté fédéral. Celui-ci recueillait l'assentiment du Conseil national, entre autres aussi parce que des politiciens favorables à l'intégration pensaient que les auteurs de l'initiative la retireraient, afin d'éviter une défaite prévisible. Mais le Conseil d'Etat n'a pas accepté de jouer ce jeu et y a opposé son veto. Lors de la campagne de votation, cette initiative a été soutenue par le PS, les Verts, le PdT, les libéraux et les syndicats. Il est vrai que l'assemblée des délégués du PDC avait recommandé le «oui» à une nette majorité. Pourtant, à deux exceptions près (BE et BS), tous les partis cantonaux de langue allemande ont contredit cette recommandation. Contrairement à la Suisse allemande, les auteurs de l'initiative ont regroupé un large front de partisans en Suisse romande. Pratiquement tous les partis (même les sections cantonales du PRD) et même certains parlements et gouvernements cantonaux ont recommandé le «oui».

Les opposants à l'initiative provenaient de deux horizons différents: d'une part de partisans de l'adhésion, qui reprochaient à l'initiative de brûler les étapes, mais d'autre part aussi d'opposants virulents à l'adhésion, qui cherchaient à faire de cette votation une décision d'adhésion à l'UE. Dès lors on s'est trouvé en face d'une constellation qui n'est

pas rare lors de votations populaires: l'électorat n'est pas traversé par une, mais bien par deux lignes de conflits.<sup>2</sup> Si les deux camps qui s'opposent sont encore à peu près de force égale dès lors qu'il s'agit du principe d'intégration de la Suisse dans l'UE, l'exigence d'une adhésion rapide a ici divisé le groupe des partisans. C'est pourquoi les chances de succès de l'initiative ont été d'emblée extrêmement faibles.

Tableau 2.1: Initiative sur l'Europe – lignes conflictuelles et constellation théorique de décision

| Moment de l'adhésion | Adhésion à l'UE |               |
|----------------------|-----------------|---------------|
|                      | <i>pour</i>     | <i>contre</i> |
| <i>Sans délai</i>    | <b>Oui</b>      | <b>Non</b>    |
| <i>Plus tard</i>     | <b>Non</b>      | <b>Non</b>    |

## 2.2 La perception

Presque neuf votant-e-s sur dix, mais également 71% des non votant-e-s, ont été en mesure de citer l'une des deux exigences formulées par l'initiative. Pour les votant-e-s, c'est plutôt l'aspect «ouverture des négociations» qui a joué un rôle important. Les personnes qui étaient favorables à l'initiative soulignaient avec force qu'il s'agissait en premier lieu d'entamer des négociations et non pas de l'adhésion en elle-même. Elles prenaient donc à leur compte un argument que le comité d'initiative avait placé au centre des débats, à tout le moins dans la phase finale de la campagne. On constate également une certaine différence entre les régions linguistiques. Le pourcentage de ceux qui pensaient en premier lieu à l'ouverture des négociations était nettement plus important en Suisse romande que dans la partie alémanique, tant pour les électeurs qui y étaient favorables que pour ceux qui y étaient opposés. Il se montait à 80% chez les partisans et à 52% chez les opposants à l'initiative, contre 62% resp. 44% en Suisse allemande.

Tableau 2.2: Initiative sur l'Europe – perception des contenus

| Perception <sup>a</sup>                           | Sondé-e-s<br>% | Votant-e-s<br>% | Non<br>votant-e-s % | (n) | Coefficient<br>de corrélation <sup>b</sup> |
|---------------------------------------------------|----------------|-----------------|---------------------|-----|--------------------------------------------|
|                                                   |                |                 |                     |     | V = 0.25***                                |
| Référence aux négociations<br>d'adhésion          | 44             | 51              | 34                  | 454 |                                            |
| Référence à l'adhésion à l'UE                     | 37             | 36              | 37                  | 381 |                                            |
| Référence à l'UE en elle-même                     | 3              | 4               | 3                   | 35  |                                            |
| Référence à la politique extérieure<br>en général | 3              | 2               | 5                   | 31  |                                            |
| Ne sais pas, aucune réponse                       | 13             | 7               | 21                  | 138 |                                            |

<sup>a</sup> Seule la première des deux mentions possibles.  
<sup>b</sup> Pour l'interprétation des variables statistiques, cf. «Données méthodologiques».  
 © ISP / GfS: Analyse VOX des votations fédérales du 4 mars 2001.

<sup>2</sup> A ce propos, cf. Linder, Wolf, Schweizerische Demokratie, Berne 1999, p. 256 q.

## 2.3 Le profil du vote

L'initiative «Oui à l'Europe» n'a obtenu de majorité qu'auprès des sympathisants du PS (et des groupes qui y sont étroitement liés et se classent politiquement à gauche). Chez tous les autres groupes de population, indépendamment de la formation, de l'âge, du revenu, du domicile ou du groupe linguistique, c'est un «non» plus ou moins net qui l'a emporté. Même les personnes qui sont résolument pour une ouverture de la Suisse ne sont que 44% à avoir voté en faveur de l'initiative (par comparaison, 92% avaient été favorables aux accords bilatéraux de mai 2000).

Cette fois-ci, les différences entre partis politiques ne se sont pas, comme lors des autres votations relatives à la politique extérieure (casques bleus, EEE, accords bilatéraux), traduites par une continuité plus ou moins constante, depuis le PS en passant par les radicaux et le PDC jusqu'à l'UDC, mais ont présenté l'image d'un PS très isolé. Cette évolution était prévisible dès l'annonce des recommandations de vote. La correction susmentionnée apportée par quasiment tous les partis cantonaux de Suisse alémanique à la recommandation de vote des délégués nationaux du PDC, a été confirmée de manière impressionnante par ses sympathisant-e-s: seuls 16% d'entre eux/elles ont déposé un «oui» dans l'urne.

Les différenciations selon le niveau de formation, le domicile et les régions linguistiques, qui ont généralement eu des répercussions significatives lors de votations antérieures relatives à la politique extérieure, se sont également manifestées en ce qui concerne l'initiative sur l'Europe. S'il est vrai que les personnes d'un niveau de formation élevé, citadines et de langue française, ont également rejeté l'initiative, elles ont pourtant souvent voté «oui» dans une proportion supérieure à la moyenne. Lors des premières réactions après la votation, le fait que la partie romande – contrairement à la votation sur l'EEE de 1992 – ait également voté «non» a été considéré comme un nivellement des différences entre les régions linguistiques. Il faut toutefois retenir que les différences dans le comportement de vote restent considérables. Ce qui peut avoir pour conséquence, que lors d'une future votation au score plus serré, on retrouverait sans autre une situation avec des majorités différentes et les frustrations qui en découlent. L'écart entre les deux régions linguistiques était cette fois-ci de 22 points pour cent; avec 33 points pour l'EEE, il était nettement plus élevé, mais inférieur pour les accords bilatéraux de l'an 2000 12 points pour cent. Malgré le maintien des différences, les indicateurs laissent supposer qu'un changement de l'opinion publique pourrait avoir lieu en Suisse romande concernant l'UE. Alors que lors de la votation sur l'EEE de 1992, les Romands mal informés votaient massivement en faveur du projet, ils ont majoritairement rejeté la présente initiative; et cela en dépit du fait que, pratiquement tous les partis et médias de Suisse romande aient prôné le «oui».<sup>3</sup> Toutefois ce nouveau scepticisme des Romands mal informés (et également peu intéressés par la politique) ne découle pas de la campagne de votation en elle-même, tant il est vrai qu'il est impossible de constater un quelconque effet de cette campagne. Les personnes qui ont fait leur choix de vote durant les 6 semaines précédant la votation, n'ont guère voté autrement que celles pour lesquelles tout était joué depuis longtemps.

Bien que le comité d'initiative ait été composé majoritairement de personnes jeunes, il n'a éveillé aucune sympathie supplémentaire chez les jeunes. Ils ont repoussé le projet aussi nettement que les autres électeurs.

Contrairement aux accords bilatéraux ou à l'adhésion à l'EEE, la confiance dans le gouvernement n'a joué qu'un rôle minime et avant tout contradictoire. Les personnes qui font confiance au gouvernement ont voté plus fréquemment en faveur de cette initiative

<sup>3</sup> Voir Kriesi, Hanspeter et al. : analyse Vox de la votation fédérale du 6 décembre 1992, Berne et Genève 1993, p. 23.

rejetée par le Conseil fédéral. Ce paradoxe s'explique par le fait que la confiance dans le gouvernement est particulièrement faible, chez ceux/celles qui s'opposent résolument à une adhésion à l'UE.

Tableau 2.3: Initiative sur l'Europe – comportement électoral d'après des caractéristiques politiques et sociales

| Caractéristiques / catégories            | % oui <sup>a</sup> | (n) | Coefficient de corrélation <sup>a</sup> |
|------------------------------------------|--------------------|-----|-----------------------------------------|
| Total VOX (pondéré)                      | 23                 | 712 |                                         |
| <i>Ouverture / isolement</i>             |                    |     | V = 0.46***                             |
| Pour une ouverture de la Suisse          | 44                 | 337 |                                         |
| Représentations mixtes                   | 4                  | 304 |                                         |
| Pour un isolement de la Suisse           | 7                  | 59  |                                         |
| <i>Position sur l'axe gauche/droite</i>  |                    |     | V = 0.45***                             |
| Extrême gauche                           | (61)               | 33  |                                         |
| Gauche                                   | 54                 | 125 |                                         |
| Centre                                   | 15                 | 272 |                                         |
| Droite                                   | 9                  | 110 |                                         |
| Extrême droite                           | 5                  | 63  |                                         |
| <i>Sympathie pour un parti</i>           |                    |     | V = 0.35***                             |
| PS                                       | 58                 | 86  |                                         |
| PDC                                      | 16                 | 50  |                                         |
| PRD                                      | 18                 | 56  |                                         |
| UDC                                      | 16                 | 100 |                                         |
| Aucun parti                              | 2                  | 262 |                                         |
| <i>Formation</i>                         |                    |     | V = 0.23***                             |
| Ecole obligatoire                        | 16                 | 132 |                                         |
| Apprentissage                            | 17                 | 338 |                                         |
| Maturité/école normale                   | (48)               | 48  |                                         |
| Ecole professionnelle                    | 31                 | 65  |                                         |
| Haute école spécialisée                  | 27                 | 55  |                                         |
| Université                               | 38                 | 72  |                                         |
| <i>Domicile</i>                          |                    |     | V = 0.22***                             |
| Grande ville                             | 38                 | 164 |                                         |
| Ville moyenne ou commune d'agglomération | 22                 | 304 |                                         |
| Campagne                                 | 14                 | 243 |                                         |
| <i>Région linguistique</i>               |                    |     | V = 0.21***                             |
| Suisse allemande                         | 18                 | 517 |                                         |
| Suisse romande                           | 40                 | 164 |                                         |
| Suisse italienne                         | (17)               | 30  |                                         |
| Age                                      |                    |     | n.s.                                    |
| Revenu                                   |                    |     | n.s.                                    |
| Sexe                                     |                    |     | n.s.                                    |
| Confession                               |                    |     | n.s.                                    |

<sup>a</sup> Pour l'interprétation des variables statistiques, cf. «Données méthodologiques».  
Les chiffres entre parenthèses indiquent uniquement une tendance, le nombre de cas ne dépassant pas 50. On ne peut donc en tirer aucune donnée statistique.  
© ISP / GfS: Analyse VOX des votations fédérales du 4 mars 2001.

## 2.4 Les motifs du choix

En analysant les réponses exprimées spontanément par les partisans au sujet des motifs de leur choix, on observe que chez ces derniers, le souhait d'une rapide adhésion à l'UE était primordial. 70% ont cité ce motif en premier lieu et 14% en second lieu. L'aspect formel relevé lors de la perception de l'objet par ceux qui ont voté «oui», à savoir que l'on obligerait le Conseil fédéral à entamer des négociations en cas d'acceptation de l'initiative (*voir chapitre 2.2*), leur paraissait secondaire. Cela est valable tant pour la partie romande que pour la partie alémanique de la Suisse.

Comme il fallait s'y attendre suite à la situation conflictuelle mentionnée dans l'introduction, deux groupes disposant d'arguments nettement contradictoires ont pu être recensés parmi les opposants : ceux qui rejettent l'adhésion rapide prônée par l'initiative et ceux/celles qui sont opposé-e-s à toute adhésion. Ces deux motifs de rejet ont été cités par un bon 50% des personnes qui ont voté non. Les deux camps ne sont pourtant pas en totale opposition, ils se recoupent même parfois: un quart des deux groupes indique non seulement l'argument du moment mal choisi, mais également celui du rejet de l'adhésion. C'est pourquoi, si nous voulons déterminer de manière plus exacte la composition des opposants, nous devons juger selon des critères plus rigoureux et qualifier tous ceux qui ont voté «non» et qui ont mentionné les deux arguments d'opposants à l'adhésion.<sup>4</sup> Définis de cette manière, les opposants à l'intégration dominant avec 51% (*voir tab. 2.4*). Les personnes qui argumentent que le moment est mal choisi pour des négociations sont dès lors encore 39%. Les autres 10% n'ont pas cité ces deux arguments, mais ont évoqué d'autres motifs, tels que «la compétence doit rester de la responsabilité du Conseil fédéral», «est utopique» ou «j'ai suivi les recommandations».

Après le «non» plutôt surprenant de la partie francophone du pays, il est naturellement particulièrement intéressant de connaître la motivation des opposants de Suisse romande. L'argument du moment mal choisi y est avec 49% mieux représenté qu'en Suisse allemande (36%). Toutefois 44% des Romands motivent tout de même leur «non» par l'opposition à une adhésion à l'Europe (Suisse allemande: 52%).<sup>5</sup>

Tableau 2.4: Initiative pour l'Europe – motifs des opposants

| Motifs du choix            | Suisse<br>% | Suisse allemande<br>% | Suisse romande<br>% |
|----------------------------|-------------|-----------------------|---------------------|
| Contre une adhésion à l'UE | 51          | 52                    | 44                  |
| Négociations prématurées   | 39          | 36                    | 49                  |
| Autres                     | 10          | 12                    | 7                   |

© ISP / GfS: Analyse VOX des votations fédérales du 4 mars 2001.

<sup>4</sup> Donc par ex. des personnes qui motivent leur choix par «je suis contre une adhésion et de plus le moment des négociations aurait de toute façon été prématuré».

<sup>5</sup> Une estimation du chiffre global des participants à la votation du 4 mars donne 43% d'opposants à une adhésion en Suisse allemande et 26% en Suisse romande. On ne peut toutefois en tirer des conclusions pour de futures votations concernant l'adhésion, puisque la campagne et la mobilisation prendraient de tout autres dimensions. En outre, on trouvait également des opposants à l'adhésion parmi ceux dont nous avons classé les motifs sous «généralités» (par ex. suite à la réponse «parce que l'initiative est mauvaise»).

Chez les sympathisant-e-s du PRD et du PS, l'argument du moment mal choisi était dominant (PRD : 56%; SP : 47%). Le refus d'une adhésion (PRD : 36%; PS : 32%) ne venait qu'en seconde position. Le rejet fondamental d'une adhésion était prioritaire pour le PDC et avant tout pour l'UDC (PDC 51% : 39% et UDC 67% : 24%).<sup>6</sup> Les personnes ayant un bas niveau de formation ont plutôt justifié leur vote négatif par une opposition à l'adhésion à l'UE, alors que les votant-e-s dont le niveau de formation formelle est plus élevé, ont plutôt mis en avant le mauvais choix du moment; ce constat n'étonnera guère, car les premiers manifestent par principe une opposition plus fondamentale à l'adhésion. Les classes d'âge ne jouent par contre aucun rôle par rapport à l'exposé des motifs.

Seuls 3,5% des personnes qui ont voté «oui» (ils sont moins de 1% de tous les votants) ont indiqué avoir soutenu l'initiative pour des raisons tactiques. Peu nombreuses ont donc été les personnes qui, ont trouvé la voie empruntée inadéquate mais ont malgré cela déposé un «oui» dans l'urne, afin de contribuer au moins à un résultat respectable de l'initiative. Le contre argument selon lequel la compétence en matière de choix d'ouverture de négociations doit rester de la responsabilité du Conseil fédéral n'a guère trouvé de résonance.

## 2.5 Les arguments «pour» et «contre»

En complément des motifs cités spontanément par les sondé-e-s susmentionnés, nous leur avons soumis, afin qu'ils/elles prennent position, trois arguments «pour» et «contre» avancés pendant la campagne. Cette manière de procéder permet non seulement d'affiner la structure des motifs des votant-e-s, mais également de tester la force de persuasion des arguments avancés pendant la campagne de votation.

C'est sur la question concernant le moment judicieux de l'ouverture des négociations d'adhésion que les électeurs sont le plus divisés. Le 80% des partisans de l'initiative, mais seulement 13% des opposants, ont pensé que l'attente se répercutera négativement sur la position de la Suisse lors de futures négociations. En outre, le 82% de ceux qui ont voté «non», mais seuls 22% des partisans, ont qualifié de «défavorable» le moment actuel. Toutefois, le fait que un-e votant-e sur cinq voulait charger le Conseil fédéral d'entamer immédiatement les négociations d'adhésion, bien qu'il/elle qualifie le moment de mal venu, indique que le nombre des voix tactiques est certainement plus important que les réponses spontanées sur le choix du motif ne le laissent supposer (voir ci-dessus).

L'idée qu'en acceptant l'initiative on pourrait inciter le Conseil fédéral à enclencher la vitesse supérieure en matière d'adhésion a moins convaincu. Encore moins séduisant a été l'argument avancé par les médias, selon lequel un mauvais résultat risquait de susciter des réactions négatives de la part de l'UE. Seul un bon 60% des partisans a partagé cette crainte. Comme nous l'avons déjà constaté lors de l'indication des motifs spontanés du choix, le contre argument selon lequel la compétence devait rester de la responsabilité du Conseil fédéral n'a joué aucun rôle. Tant les partisans que les opposants à l'initiative ont répondu plutôt négativement à cette question. Des majorités ne se sont dégagées que chez les personnes accordant une confiance élevée au gouvernement ainsi que chez les Romands. Lors de la votation du 8 juin 1997 sur l'initiative pour une votation populai-

<sup>6</sup> Il faut tenir compte du fait qu'il s'agit là seulement de voix négatives. S'il est vrai que les sympathisants de l'UDC sont pratiquement tous recensés, ceux du PS ne le sont pourtant qu'à 40% (un petit 60% avait accepté l'initiative).

Tableau 2.5: Initiative pour l'Europe – motifs des votant-e-s (plusieurs réponses possibles)

| Motifs du choix exprimés spontanément                                        | Toutes les références<br>en %<br>des réponses <sup>a</sup> | Uniquement première<br>réponse en % |
|------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| <b>Motifs pour le «oui»</b>                                                  |                                                            |                                     |
| <i>En faveur d'une adhésion à l'UE</i>                                       | 84                                                         | 70                                  |
| <i>En faveur de négociations sur l'adhésion à l'UE</i>                       | 16                                                         | 13                                  |
| <i>Généralités (est important, judicieux)</i>                                | 13                                                         | 10                                  |
| <i>Autres (raisons tactiques)</i>                                            | 15                                                         | 5                                   |
| <i>Ne sais pas, fausse raison</i>                                            | 2                                                          | 2                                   |
| <b>Motifs pour le «non»</b>                                                  |                                                            |                                     |
| <i>Moment mal choisi pour des négociations</i>                               | 53                                                         | 42                                  |
| <i>Contre une adhésion à l'UE</i>                                            | 51                                                         | 37                                  |
| <i>Généralités (est utopique, trop compliquée, etc.)</i>                     | 18                                                         | 12                                  |
| <i>La compétence doit rester de la responsabilité<br/>du Conseil fédéral</i> | 4                                                          | 2                                   |
| <i>Autres</i>                                                                | 10                                                         | 6                                   |
| <i>Ne sais pas, fausse raison</i>                                            | 1                                                          | 1                                   |

<sup>a</sup> Deux réponses étaient possibles. Un total de 163/540 sondé-e-s ont répondu. Plusieurs réponses étaient possibles, ce qui augmente le total des pour cent à plus de 100 dans la première colonne.  
 © ISP / GfS: Analyse VOX des votations fédérales du 4 mars 2001.

re obligatoire avant l'ouverture de négociations d'adhésion avec l'UE, lancée par les Démocrates suisses et la Lega dei Ticinesi, cette question de la compétence (formulée, il est vrai, de manière plus générale) recueillait encore 84% des voix en faveur du Conseil fédéral.<sup>7</sup>

C'est l'exigence de l'ASIN et d'autres opposants à une adhésion, à savoir que la Suisse ne doit adhérer à l'UE ni aujourd'hui ni plus tard, qui a le plus divisé les opposants. Seule une minorité d'un tiers a revendiqué cette position fondamentale. Cela veut donc dire que, pour une nette majorité tant de l'ensemble des votants que des opposants, la votation n'a pas été perçue comme un plébiscite de la question fondamentale d'une adhésion à l'UE. L'opposition radicale à l'UE était particulièrement bien représentée chez l'UDZ (et dans un volume à peu près identique au sein de l'ASIN), où 51% des sympathisants qui ont voté «non» se sont déclarés d'accord avec cet argument. Les partisans des deux autres partis gouvernementaux bourgeois ont été 20% (PRD) resp. 25% (UDC) à manifester leur accord. Parmi le 40% des sympathisants PS qui ont rejeté l'initiative, un votant sur quatre a déclaré qu'il s'oppose par principe à l'adhésion à l'UE. En Suisse romande, cette opposition fondamentale envers l'UE n'a trouvé qu'un faible ancrage (15% comparativement au 36% de la Suisse allemande). Ce résultat indique que l'opposition radicale à l'adhésion n'a pas encore réussi à s'y implanter, malgré le rejet de l'initiative.

<sup>7</sup> Voir Delgrande, Marina / Linder, Wolf, analyse Vox des votations fédérales du 8 juin 1997, Berne 1997, p. 13. Toutefois, nous souhaitons interpréter cette différence non pas comme un changement d'opinion, mais comme le résultat d'une campagne différente. En 1997, les auteurs isolés de l'initiative (qui ne trouvèrent même pas le soutien de l'UDC ou de l'ASIN) n'avaient pas réussi à mettre l'accent central sur l'adhésion à l'UE. Le large front des opposants a pu pleinement concentrer sa propagande sur l'argument institutionnel.

Tableau 2.6: Initiative sur l'Europe – prise en compte des arguments «pour» et «contre» auprès des votant-e-s en pour cent

|                                                                                                                                                                                                |            | D'accord | Pas d'accord | Ne sais pas | Cohésion <sup>a</sup> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|----------|--------------|-------------|-----------------------|
| <b>Arguments «pour»</b>                                                                                                                                                                        |            |          |              |             |                       |
| «Il s'agit à présent de faire pression pour que le Conseil fédéral aille de l'avant avec l'adhésion à l'UE»                                                                                    | Votant-e-s | 22       | 74           | 4           | 81                    |
|                                                                                                                                                                                                | Oui        | 72       | 24           | 4           |                       |
|                                                                                                                                                                                                | Non        | 6        | 90           | 4           |                       |
| «Un rejet de l'initiative rendrait plus fragile la position de la Suisse lors de futures négociations avec l'UE»                                                                               | Votant-e-s | 23       | 67           | 10          | 67                    |
|                                                                                                                                                                                                | Oui        | 62       | 33           | 5           |                       |
|                                                                                                                                                                                                | Non        | 10       | 78           | 12          |                       |
| «Plus la Suisse attend, plus les négociations deviendront difficiles»                                                                                                                          | Votant-e-s | 28       | 63           | 9           | 70                    |
|                                                                                                                                                                                                | Oui        | 80       | 13           | 7           |                       |
|                                                                                                                                                                                                | Non        | 11       | 79           | 10          |                       |
| <b>Arguments «contre»</b>                                                                                                                                                                      |            |          |              |             |                       |
| «Le moment des négociations en vue d'une adhésion est mal venu»                                                                                                                                | Votant-e-s | 67       | 28           | 5           | 91                    |
|                                                                                                                                                                                                | Oui        | 22       | 72           | 6           |                       |
|                                                                                                                                                                                                | Non        | 82       | 14           | 4           |                       |
| «Le Conseil fédéral doit décider lui-même quel est le bon moment pour ouvrir des négociations en vue de l'adhésion à l'UE»                                                                     | Votant-e-s | 41       | 52           | 7           | 77                    |
|                                                                                                                                                                                                | Oui        | 38       | 54           | 8           |                       |
|                                                                                                                                                                                                | Non        | 42       | 51           | 7           |                       |
| «La Suisse ne doit jamais mener de négociation d'adhésion avec l'UE»                                                                                                                           | Votant-e-s | 26       | 65           | 9           | 95                    |
|                                                                                                                                                                                                | Oui        | 0        | 98           | 2           |                       |
|                                                                                                                                                                                                | Non        | 32       | 56           | 12          |                       |
| Résultats en pour cent par ligne. Exemple de lecture: 22% de tous les votant-e-s (72% de oui) se sont ralliés à cet argument, 74% (24%) l'ont rejetée et 4% (4%) n'ont pas pu se décider.      |            |          |              |             |                       |
| <sup>a</sup> Total des votants = 703.                                                                                                                                                          |            |          |              |             |                       |
| <sup>*</sup> Il y a cohésion de comportement lorsqu'un grand nombre de personnes qui se déclarent d'accord avec un argument «pour» (resp. contre), votent alors effectivement oui (resp. non). |            |          |              |             |                       |
| © ISP / GfS: Analyse VOX des votations fédérales du 4 mars 2001.                                                                                                                               |            |          |              |             |                       |

### 3. L'initiative populaire «pour des médicaments à moindre prix»

#### 3.1 La situation de départ

L'initiative populaire déposée en 1997 par la chaîne de magasins Denner SA demandait que tous les médicaments autorisés dans les pays voisins de la Suisse puissent être introduits sans contrôle supplémentaires dans notre pays. Les caisses maladies auraient alors été contraintes de ne plus rembourser que les médicaments bon marché, c'est-à-dire, pour autant qu'ils existent, les génériques (imitation). Sur proposition du Conseil fédéral, les deux Chambres ont rejeté cette initiative à l'unanimité. Elle n'a d'ailleurs été soutenue par aucun parti durant la campagne de votation. Seul le PS, en laissant la liberté de vote, n'a pas rejoint le front uni des opposants, quelques politiciennes, engagées dans la protection des consommateurs, ayant fait de la publicité à l'initiative.

Tableau 3.1: Initiative sur les médicaments – perception des contenus

| Perception <sup>a</sup>                         | Sondé-e-s<br>% | Votant-e-s<br>% | Non<br>votant-e-s % | (n) | Coefficient<br>de corrélation <sup>b</sup> |
|-------------------------------------------------|----------------|-----------------|---------------------|-----|--------------------------------------------|
|                                                 |                |                 |                     |     | V = 0.35***                                |
| Référence à des médicaments moins chers         | 40             | 46              | 33                  | 418 |                                            |
| Référence à l'autorisation de génériques        | 17             | 23              | 10                  | 180 |                                            |
| Référence à Denner                              | 11             | 12              | 9                   | 110 |                                            |
| Référence à la libéralisation du marché         | 4              | 4               | 3                   | 37  |                                            |
| Référence à la politique de la santé en général | 4              | 2               | 6                   | 37  |                                            |
| Autres                                          | 3              | 3               | 3                   | 34  |                                            |
| Ne sais pas / aucune réponse                    | 21             | 10              | 36                  | 223 |                                            |

<sup>a</sup> Seule la première des deux mentions possibles  
<sup>b</sup> Pour l'interprétation des variables statistiques, cf. «Données méthodologiques»  
 © ISP / GfS: Analyse VOX des votations populaires du 4 mars 2001.

#### 3.2 La perception

En ce qui concerne le contenu de l'objet, les connaissances se situaient à peu près dans la moyenne habituelle des votations. Un électeur sur cinq ne savait pas de quoi il s'agissait. Un-e votant-e sur dix était également dans ce cas. La grande majorité des sondé-e-s possédait des connaissances spécifiques sur l'initiative et était en mesure de citer l'un des deux contenus clés – médicaments à moindre prix et, à quelques détails près, l'admission de génériques. Des réponses d'ordre général tel que libéralisation du marché ou réforme de la politique de santé étaient plutôt rares. Il est vrai que les votant-e-s sont tout de même 12% à nommer en premier lieu les auteurs de l'initiative populaire, la chaîne de détaillants Denner SA. Comme nous le verrons lors de l'analyse des motifs du choix, cette association avec le nom Denner a eu des conséquences très négatives sur le résultat de l'initiative.

Tableau 3.2: Initiative sur les médicaments – comportement lors du vote d'après des caractéristiques politiques et sociales

| Caractéristiques / catégories                     | % oui <sup>a</sup> | (n) | Coefficient de corrélation <sup>a</sup> |
|---------------------------------------------------|--------------------|-----|-----------------------------------------|
| Total VOX (pondéré)                               | 31                 | 678 |                                         |
| <i>Sexe</i>                                       |                    |     | V = 0.12**                              |
| Femme                                             | 25                 | 335 |                                         |
| Homme                                             | 37                 | 344 |                                         |
| <i>Membre d'une organisation de consommateurs</i> |                    |     | V = 0.13*                               |
| Actif/passif/envisageable                         | 42                 | 193 |                                         |
| Pas envisageable                                  | 28                 | 467 |                                         |
| <i>Age</i>                                        |                    |     | n.s.                                    |
| <i>Formation</i>                                  |                    |     | n.s.                                    |
| <i>Revenu</i>                                     |                    |     | n.s.                                    |
| <i>Position sur un axe gauche/droite</i>          |                    |     | n.s.                                    |
| <i>Sympathie pour un parti</i>                    |                    |     | n.s.                                    |
| <i>Région linguistique</i>                        |                    |     | n.s.                                    |
| <i>Domicile</i>                                   |                    |     | n.s.                                    |

<sup>a</sup> Pour l'interprétation des variables statistiques, cf. «Données méthodologiques».  
 © ISP / GfS: Analyse VOX des votations fédérales du 4 mars 2001.

### 3.3 Le profil du vote

Rarement le résultat d'une votation n'aura été aussi homogène parmi les différents groupes sociaux et politiques. Que ce soit au niveau de l'électeur jeune ou âgé, citadin ou campagnard, au bénéfice d'une formation élevée ou pas, de langue maternelle allemande ou française, de gauche ou de droite, partout 30% ont accepté l'initiative et 70% l'ont rejetée. Chez les sympathisants du PS ainsi qu'en Suisse allemande, le taux d'acceptation était un peu plus élevé que dans les partis bourgeois resp. en Suisse romande. Toutefois, la différence est trop minime pour être significative sur le plan statistique. Ce n'est que pour les caractéristiques du sexe et du rapport aux organisations de consommateurs que nous avons pu constater des différences significatives: les hommes et les sympathisants des organisations de consommateurs étaient un peu moins négatifs envers le projet. Mais, dans ces deux groupes également, la part de «oui» de 37% pour les hommes resp. 42% pour les organisations de consommateurs, a été insuffisante pour faire passer l'initiative. La supposition que ce sont avant tout des hommes jeunes, encore peu au fait des problèmes de santé, qui ont contribué au bon résultat de l'initiative, ne se confirme pas: le taux d'acceptation le plus élevé, 42%, a été atteint chez les hommes de plus de 65 ans. Ce comportement se trouve en complète opposition avec celui des femmes, puisque c'est dans ce groupe d'âge que la part de «oui» est la plus faible (20%).

Tableau 3.3: Initiative sur les médicaments – motifs pour le «oui» (plusieurs réponses possibles)

| Motifs du choix exprimés spontanément                                                                                                                                                              | Toutes les références<br>en %<br>des réponses * | Uniquement première<br>réponse en % |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------------------------|
| <b>Motifs pour le «oui»</b>                                                                                                                                                                        |                                                 |                                     |
| <i>Pour la baisse des coûts</i>                                                                                                                                                                    | 74                                              | 61                                  |
| <i>Contre la puissance de l'industrie chimique</i>                                                                                                                                                 | 16                                              | 9                                   |
| <i>Pour le libre accès aux génériques</i>                                                                                                                                                          | 14                                              | 10                                  |
| <i>Généralités (est sociale, pour de nouvelles solutions, etc.)</i>                                                                                                                                | 12                                              | 6                                   |
| <i>Autres (recommandation du parti, raisons tactiques)</i>                                                                                                                                         | 16                                              | 11                                  |
| <i>Ne sais pas, fausse raison</i>                                                                                                                                                                  | 3                                               | 3                                   |
| <b>Motifs pour le «non»</b>                                                                                                                                                                        |                                                 |                                     |
| <i>Méfiance envers les génériques</i>                                                                                                                                                              | 36                                              | 27                                  |
| <i>Généralités (hésitation quant aux conséquences, etc.)</i>                                                                                                                                       | 23                                              | 9                                   |
| <i>dont la crainte de l'incertitude</i>                                                                                                                                                            | 16                                              | 6                                   |
| <i>Des personnes moins fortunées seraient désavantagées</i>                                                                                                                                        | 22                                              | 17                                  |
| <i>Les comparaisons de prix sont fausses</i>                                                                                                                                                       | 9                                               | 5                                   |
| <i>Par principe contre les initiatives Denner</i>                                                                                                                                                  | 7                                               | 4                                   |
| <i>Il existe de meilleures possibilités de faire des économies</i>                                                                                                                                 | 7                                               | 4                                   |
| <i>Met en danger la recherche et les places de travail</i>                                                                                                                                         | 5                                               | 3                                   |
| <i>Autres</i>                                                                                                                                                                                      | 13                                              | 10                                  |
| <i>Ne sais pas, fausse raison</i>                                                                                                                                                                  | 3                                               | 3                                   |
| * Deux réponses étaient possibles. Un total de 209/460 sondé-e-s ont répondu. Plusieurs réponses étaient possibles, ce qui augmente le total des pour cent dans la première colonne à plus de 100. |                                                 |                                     |
| © ISP / GfS: Analyse VOX des votations fédérales du 4 mars 2001.                                                                                                                                   |                                                 |                                     |

### 3.4 Les motifs du choix

La motivation des partisans de l'initiative était très claire: trois quarts de tous ceux qui ont voté «oui» ont motivé leur choix par le souhait de médicaments plus avantageux. Indirectement, ce souhait était également présent chez les 10% qui ont nommé en premier lieu le libre accès aux génériques. Parmi ceux qui ont voté «oui», ils sont tout de même 16% à vouloir manifester contre la forte position occupée par l'industrie chimique. Ce motif a été évoqué dans une proportion supérieure à la moyenne par les sympathisants du PS et de l'UDC.

Que les opposants ne justifient pas leur choix par le rejet de médicaments moins chers était prévisible. Chez eux dominaient les craintes des conséquences que la nouvelle réglementation proposée pourrait avoir sur la santé des patients. Environ un tiers d'entre eux a émis des doutes quant à l'efficacité médicale des génériques et un quart a exprimé une insécurité générale par rapport aux conséquences de l'initiative. Bien que la suppression quasi certaine des contrôles sur les remèdes suisses n'ait pas été citée explicitement comme contre argument, les craintes concernant la fiabilité des médicaments plus avantageux y sont certainement pour beaucoup. 22% des sondé-e-s ont évoqué spontanément comme motif de choix l'argument utilisé par les opposants, à savoir que la restriction des prestations des caisses-maladies sur les médicaments avantageux induirait une médecine à deux vitesses au détriment des moins favorisés. Dans ce domaine, une certaine solida-

rité a joué, puisque cet argument a été cité aussi souvent par les plus fortunés que par les classes à bas revenus. Il est frappant de constater sur le plan général que les raisons invoquées ne dépendent guère de caractéristiques sociales et politiques. Cette manière quasi identique d'argumenter dans les divers groupes d'âge, les classes de revenu et de formation, mais également dans les groupes politiques, confirme la constatation faite lors de la présentation du profil de décision, à savoir que cette initiative n'a pas donné lieu à une mobilisation le long d'une ligne de séparation politique ou sociale.

Que cette initiative ait été associée si fortement à l'entreprise Denner lui a indiscutablement été défavorable, puisque 7% des opposants ont justifié leur décision en argumentant qu'ils voteraient par principe contre une initiative lancée par cette entreprise. Jusqu'à présent, Denner a soutenu des initiatives de gauche (initiative des petits paysans) comme de droite (délai de traitement pour les initiatives). L'argument politico-économique – l'acceptation de l'initiative mettrait en danger les places de travail et la recherche dans notre pays – n'a été déterminant que pour une petite minorité de ceux/celles qui ont rejeté l'initiative.

### 3.5 Les arguments «pour» et «contre»

L'évaluation des arguments «pour» avancés pendant la campagne, révèle que ceux-ci ont trouvé un bon écho auprès des participants. Une nette majorité d'entre eux ainsi qu'une majorité des opposants à l'initiative n'auraient rien à objecter si les médicaments étaient moins chers. L'affirmation selon laquelle les groupes de la chimie avaient réalisé des profits injustifiés en raison de la réglementation actuelle, a également convaincu la majorité. Ce sont avant tout les sympathisants du PS et de l'UDC qui ont, dans une proportion supérieure à la moyenne, souvent plébiscité cet avis. Cela confirme les critiques émises à l'encontre de l'industrie pharmaceutique et citées spontanément dans les motifs du choix. Comme le montre le faible coefficient de cohésion,<sup>8</sup> ces arguments n'étaient pas décisifs pour le choix du «oui» ou du «non». Parmi les personnes d'accord avec ces thèmes, seule une sur trois a déposé un «oui» dans l'urne. Le contre argument qui disait qu'il est impossible de renoncer aux contrôles des remèdes suisses et que cette initiative aurait pour conséquence une «médecine à deux vitesses» très peu sociale a eu un poids beaucoup plus important. Plus de 90% de ceux qui partageaient cet avis ont rejeté l'initiative.

Tant les partisans que les opposants étaient d'accord pour dire que les médecins doivent conserver la responsabilité principale lorsqu'il s'agit de prescrire les médicaments. Qu'il y ait là une contradiction par rapport à l'initiative, puisque celle-ci voulait supprimer cette liberté de décision pour les médicaments payés par les caisses maladies, ne dérangeait guère ses partisans. Et seul un partisan sur cinq pensait que les couches financièrement plus faibles seraient défavorisées. De tous les arguments, ceux qui concernaient les conséquences sociales étaient évalués comme étant les plus controversés. La nécessité du contrôle suisse des remèdes représentait le second point central de friction. Une nette majorité de 76% des votants a rejeté sa suppression ; il est vrai qu'un tiers pouvait très bien s'imaginer renoncer au processus d'autorisation dès lors qu'un médicament était autorisé dans les pays voisins.

L'argument adverse selon lequel cette initiative mettrait en danger les places de travail dans l'industrie de la chimie n'a guère eu d'importance. Une personne sur cinq n'a pu faire aucune déclaration à ce sujet et moins de la moitié des personnes dont le vote avait

<sup>8</sup> Voir à ce sujet la définition dans le tableau.

été négatif s'est déclarée d'accord. L'argument «pour», selon lequel les défauts de l'initiative pourraient être corrigés plus tard par la voie légale, a suscité les mêmes difficultés d'évaluation. Bien que cette affirmation ait été formulée par des personnes proches du PS et de la protection des consommateurs, elle n'a pas rencontré une approbation supérieure à la moyenne auprès des sympathisant-e-s de ces organisations.

Tableau 3.4: Initiative sur les médicaments – prise en compte des arguments «pour» et «contre» auprès des votants en pour cent

|                                                                                                                                            |            | <i>D'accord</i> | <i>Pas<br/>d'accord</i> | <i>Ne sais<br/>pas</i> | <i>Cohésion <sup>a</sup></i> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|-----------------|-------------------------|------------------------|------------------------------|
| <b>Arguments «pour»</b>                                                                                                                    |            |                 |                         |                        |                              |
| «Les médicaments ne doivent pas être plus chers en Suisse que dans les pays voisins»                                                       | Votant-e-s | 66              | 27                      | 7                      | 32                           |
|                                                                                                                                            | Oui        | 93              | 5                       | 2                      |                              |
|                                                                                                                                            | Non        | 54              | 38                      | 8                      |                              |
| «La réglementation en vigueur jusqu'à ce jour a aidé les groupes pharmaceutiques à engranger d'énormes profits injustifiés»                | Votant-e-s | 57              | 24                      | 19                     | 33                           |
|                                                                                                                                            | Oui        | 87              | 7                       | 6                      |                              |
|                                                                                                                                            | Non        | 49              | 28                      | 23                     |                              |
| «Il est vrai que l'initiative pour des médicaments à moindre prix a des défauts. Mais ceux-ci pourraient être corrigés par la voie légale» | Votant-e-s | 47              | 29                      | 24                     | 39                           |
|                                                                                                                                            | Oui        | 82              | 5                       | 13                     |                              |
|                                                                                                                                            | Non        | 37              | 36                      | 27                     |                              |
| «Il est incompréhensible qu'un médicament autorisé dans un pays voisin proche doive être soumis en Suisse à un processus d'admission»      | Votant-e-s | 32              | 57                      | 11                     | 46                           |
|                                                                                                                                            | Oui        | 67              | 22                      | 11                     |                              |
|                                                                                                                                            | Non        | 23              | 67                      | 10                     |                              |
| <b>Arguments «contre»</b>                                                                                                                  |            |                 |                         |                        |                              |
| «Le médecin doit pouvoir continuer à choisir quel médicament est le plus approprié pour le patient»                                        | Votant-e-s | 91              | 7                       | 2                      | 85                           |
|                                                                                                                                            | Oui        | 63              | 30                      | 7                      |                              |
|                                                                                                                                            | Non        | 98              | 1                       | 1                      |                              |
| «Les médicaments sont trop délicats pour que l'on supprime le contrôle suisse des remèdes»                                                 | Votant-e-s | 76              | 19                      | 5                      | 90                           |
|                                                                                                                                            | Oui        | 36              | 58                      | 6                      |                              |
|                                                                                                                                            | Non        | 88              | 8                       | 4                      |                              |
| «L'obligation de prescrire des remèdes moins chers entraînera une médecine à deux vitesses»                                                | Votant-e-s | 69              | 24                      | 7                      | 94                           |
|                                                                                                                                            | Oui        | 19              | 75                      | 6                      |                              |
|                                                                                                                                            | Non        | 83              | 10                      | 7                      |                              |
| «L'initiative pour des médicaments à moindre prix met en danger des places de travail dans l'industrie chimique»                           | Votant-e-s | 37              | 45                      | 18                     | 92                           |
|                                                                                                                                            | Oui        | 14              | 74                      | 12                     |                              |
|                                                                                                                                            | Non        | 34              | 37                      | 19                     |                              |

Résultats en pour cent par ligne. Exemple de lecture: 66% de tous les votant-e-s (93% de oui) se sont ralliés au premier argument, 27% (5%) l'ont rejeté et 7% (2%) n'ont pas pu se décider.

<sup>a</sup> Total des votants = 673.

<sup>a</sup> Il y a cohésion de comportement lorsqu'un grand nombre de personnes qui se déclarent d'accord avec un argument «pour» (resp. contre), votent alors effectivement oui (resp. non).

© ISP / GfS: Analyse VOX des votations fédérales du 4 mars 2001.

## 4. L'initiative populaire «pour plus de sécurité à l'intérieur des localités grâce à une vitesse maximale de 30 km/h assortie d'exceptions (Rues pour tous)»

### 4.1 La situation de départ

L'initiative populaire «Rues pour tous», déposée en 1999 par l'Association Transports et environnement (ATE), demandait d'abaisser la vitesse maximale générale de 50 km/h à 30 km/h dans les localités. Des dérogations auraient été possibles dans des cas dûment motivés, notamment sur les routes principales. Le Conseil fédéral et le parlement ont recommandé le rejet de l'initiative. Aux côtés des partis de gauche – le PS, les Verts et le PdT – et des organisations de protection de l'environnement, seul le PEP a soutenu la proposition. Le fer de lance des opposants était l'Union suisse des arts et métiers.

Tableau 4.1: Initiative «Rues pour tous» – perception des contenus

| Perception <sup>a</sup>                 | Sondé-e-s<br>% | Votant-e-s<br>% | Non<br>votant-e-s % | (n) | Coefficient<br>de corrélation <sup>b</sup> |
|-----------------------------------------|----------------|-----------------|---------------------|-----|--------------------------------------------|
|                                         |                |                 |                     |     | V = 0.22***                                |
| Référence au 30 km/h dans les localités | 78             | 84              | 71                  | 811 |                                            |
| Référence à la modération du trafic     | 10             | 11              | 8                   | 101 |                                            |
| Référence à la politique gén. du trafic | 3              | 1               | 5                   | 27  |                                            |
| Ne sait pas / aucune réponse            | 9              | 4               | 16                  | 99  |                                            |

<sup>a</sup> Seule la première des deux mentions possibles.  
<sup>b</sup> Pour l'interprétation des variables statistiques, cf. «Données méthodologiques».  
 © ISP / GfS: Analyse VOX des votations fédérales du 4 mars 2001.

### 4.2 La perception

Ici également, le titre de l'objet a facilité la perception du contenu pour la plupart des sondé-e-s. Le 84% des votant-e-s se sont souvenu-e-s qu'il s'agissait d'introduire la vitesse de 30 km/h dans les localités et 11 % se sont référés au thème de la modération du trafic. En Suisse romande, la part de ceux/celles qui citaient le terme général de «modération du trafic» était nettement plus élevée (31%) qu'en Suisse alémanique (5%). Cette différence dans la perception du contenu n'a cependant eu aucune influence sur la décision de vote.

### 4.3 Le profil du vote

Comme pour les précédentes votations concernant la politique du trafic, l'antagonisme gauche/droite a constitué la principale ligne de conflits. L'initiative n'a recueilli une majorité relative qu'auprès des votant-e-s qui se situent à l'extrême gauche et des sympathisants du PS.<sup>9</sup> L'opposition des deux camps politiques est particulièrement marquée en Suisse alémanique, mais est également présente en Suisse romande. D'autres caractéristiques politiques permettent d'expliquer le comportement de vote: il s'agit de la position par rapport

<sup>9</sup> Le nombre de sympathisants des Verts qui ont été interrogés est trop faible pour qu'il soit possible d'en tirer des conclusions sur leur comportement.

à l'antagonisme des valeurs protection de l'environnement/croissance économique (32% de oui chez ceux qui privilégient la protection de l'environnement) ainsi que de la proximité d'organisations de protection de l'environnement (31% de oui chez les sympathisants). Les seules caractéristiques sociales à avoir influencé la décision de vote sont la possession d'une voiture (42% de oui chez les personnes vivant dans un ménage sans voiture) et le lieu d'habitation (32% de oui dans les grandes villes). En revanche, l'état civil, le sexe, l'âge, le niveau de formation, le revenu et la région linguistique n'ont joué aucun rôle.

Tableau 4.2: Initiative «Rues pour tous» – comportement de vote d'après les caractéristiques politiques et sociales

| Caractéristiques / catégories                             | % Oui | (n)  | Coefficient de corrélation <sup>a</sup> |
|-----------------------------------------------------------|-------|------|-----------------------------------------|
| Total VOX (pondéré)                                       | 20    | 699  |                                         |
| <i>Position sur l'axe gauche/droite</i>                   |       |      | V = 0.38***                             |
| Extrême gauche                                            | (59)  | 34   |                                         |
| Gauche                                                    | 37    | 129  |                                         |
| Centre                                                    | 15    | 266  |                                         |
| Droite                                                    | 5     | 104  |                                         |
| Extrême droite                                            | 3     | 61   |                                         |
| <i>Sympathie pour un parti</i>                            |       |      | V = 0.33***                             |
| PS                                                        | 50    | 88   |                                         |
| PDC                                                       | (10)  | 49   |                                         |
| PRD                                                       | 2     | 53   |                                         |
| UDC                                                       | 5     | 96   |                                         |
| Aucun parti                                               | 18    | 255  |                                         |
| <i>Protection de l'environnement / croissance économ.</i> |       |      | V = 0.26***                             |
| Priorité à la protection de l'environnement               | 32    | 295  |                                         |
| Représentations mixtes                                    | 11    | 341  |                                         |
| Priorité à la croissance économique                       | 9     | 43   |                                         |
| <i>Possession d'une voiture</i>                           |       |      | V = 0.25***                             |
| Non                                                       | 42    | 121  |                                         |
| Oui                                                       | 15    | 578  |                                         |
| <i>Membre d'une org. de protection de l'environ.</i>      |       |      | V = 0.19***                             |
| Actif/passif/envisageable                                 | 31    | 2453 |                                         |
| Pas envisageable                                          | 14    | 416  |                                         |
| <i>Lieu d'habitation</i>                                  |       |      | V = 0.17***                             |
| Grande ville                                              | 32    | 167  |                                         |
| Ville moyenne ou commune d'agglomération                  | 18    | 295  |                                         |
| Campagne                                                  | 15    | 238  |                                         |
| Age                                                       |       |      | n.s.                                    |
| Formation                                                 |       |      | n.s.                                    |
| Revenu                                                    |       |      | n.s.                                    |
| Sexe                                                      |       |      | n.s.                                    |
| Région linguistique                                       |       |      | n.s.                                    |
| Etat civil                                                |       |      | n.s.                                    |

<sup>a</sup> Pour l'interprétation des variables statistiques, cf. «Données méthodologiques».  
Les chiffres entre parenthèses indiquent uniquement une tendance, le nombre de cas ne dépassant pas 50. On ne peut donc en tirer aucune donnée statistique.  
© ISP / GfS: Analyse VOX des votations fédérales du 4 mars 2001.

Tableau 4.3: Initiative «Rues pour tous» – motifs des personnes qui ont voté oui  
(plusieurs réponses possibles)

| <i>Motifs du choix exprimés spontanément</i>                 | <i>Toutes les références<br/>en %<br/>des réponses <sup>a</sup></i> | <i>Uniquement première<br/>réponse en %</i> |
|--------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| <b>Motifs pour le «oui»</b>                                  |                                                                     |                                             |
| <i>Améliore la sécurité du trafic</i>                        | 63                                                                  | 47                                          |
| <i>Généralités (sensé, raisonnable, etc.)</i>                | 27                                                                  | 19                                          |
| <i>Suis personnellement intéressé (parent, piéton, etc.)</i> | 24                                                                  | 15                                          |
| <i>Vitesse actuellement trop élevée</i>                      | 18                                                                  | 12                                          |
| <i>Réduction de la charge sur l'environnement</i>            | 12                                                                  | 4                                           |
| <i>Autres (recommandation du parti, raisons tactiques)</i>   | 4                                                                   | 2                                           |
| <i>Ne sais pas, fausse raison</i>                            | 1                                                                   | 1                                           |
| <b>Motifs pour le «non»</b>                                  |                                                                     |                                             |
| <i>30 km/h trop bas, trop schématique, irréalisable</i>      | 53                                                                  | 44                                          |
| <i>Entraîne des embouteillages, bouchons</i>                 | 40                                                                  | 25                                          |
| <i>Généralités (n'apporte rien, etc.)</i>                    | 31                                                                  | 21                                          |
| <i>Augmente la charge sur l'environnement</i>                | 7                                                                   | 3                                           |
| <i>Coûte trop cher</i>                                       | 4                                                                   | 2                                           |
| <i>Autres</i>                                                | 7                                                                   | 4                                           |
| <i>Ne sais pas, fausse raison</i>                            | 1                                                                   | 1                                           |

<sup>a</sup> Deux réponses étaient possibles. Un total de 138/553 sondé-e-s ont répondu oui/non. Plusieurs réponses étaient possibles, ce qui augmente le total des pour cent dans la première colonne à plus de 100.  
© ISP / GfS: Analyse VOX des votations fédérales du 4 mars 2001.

#### 4.4 Les motifs du choix

Parmi les arguments «pour» exprimés spontanément, l'amélioration de la sécurité du trafic figure en tête, avec une proportion de 63% de tous les motifs cités (47% des motifs cités en premier lieu). Les arguments d'ordre général (du type «est raisonnable» ou «n'apporte rien») ont été relativement fréquents chez les partisans et les opposants. Environ un quart des personnes qui ont voté oui ont indiqué que, en tant que piétons ou parents, ils étaient intéressés à une limitation de la vitesse à 30 km/h à l'intérieur des localités. L'argument du comité d'initiative, selon lequel les nuisances sonores et la pollution de l'air pourraient être diminuées grâce à l'initiative n'a été cité comme prioritaire que par 12% des partisans. Cela expliquerait que même les sympathisants des organisations de protection de l'environnement ont nettement rejeté le projet.

L'objection majeure des opposants résidait dans le caractère trop schématique de la limitation générale de la vitesse à 30 km/h. Les exceptions prévues par les auteurs de l'initiative n'ont manifestement pas été convaincants pour la majorité des votants. Un autre argument important avancé par les opposants était la crainte des embouteillages et du chaos routier. Par contre, les coûts élevés qu'entraîneraient la signalisation et les mesures d'accompagnement n'ont presque jamais été évoqués comme motifs du choix.

Tableau 4.4: Initiative «Rues pour tous» – écho des arguments «pour» et «contre» chez les votant-e-s en pour cent

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |            | D'accord | Pas d'accord | Ne sais pas | Cohésion <sup>a</sup> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|----------|--------------|-------------|-----------------------|
| <b>Arguments «pour»</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |            |          |              |             |                       |
| «Moins de morts et de blessés sur les routes grâce à la vitesse généralisée de 30 km/h à l'intérieur des localités»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Votant-e-s | 34       | 56           | 10          | 52                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Oui        | 89       | 5            | 6           |                       |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Non        | 21       | 68           | 11          |                       |
| «Meilleure qualité de vie dans les villages et les villes grâce à la vitesse généralisée de 30 km/h à l'intérieur des localités»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Votant-e-s | 25       | 67           | 8           | 68                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Oui        | 87       | 9            | 4           |                       |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Non        | 10       | 81           | 9           |                       |
| «La pollution de l'air par le trafic motorisé diminue grâce à la vitesse généralisée de 30 km/h à l'intérieur des localités»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Votant-e-s | 16       | 75           | 9           | 72                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Oui        | 60       | 20           | 20          |                       |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Non        | 6        | 88           | 6           |                       |
| <b>Arguments «contre»</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |            |          |              |             |                       |
| «La vitesse généralisée de 30 km/h entraîne des bouchons et un chaos routier»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Votant-e-s | 68       | 28           | 4           | 96                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Oui        | 14       | 78           | 8           |                       |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Non        | 81       | 16           | 3           |                       |
| «Les travaux de construction nécessaires et les contrôles de vitesse sont beaucoup trop chers»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Votant-e-s | 61       | 24           | 15          | 95                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Oui        | 16       | 77           | 17          |                       |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Non        | 72       | 13           | 15          |                       |
| «Au lieu du 30 km/h à l'intérieur des localités, il faudrait introduire le 30 km/h dans tous les quartiers d'habitation»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Votant-e-s | 52       | 41           | 7           | 77                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Oui        | 59       | 31           | 10          |                       |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Non        | 50       | 44           | 6           |                       |
| <p>Résultats en pour cent par ligne. Exemple de lecture: 34% de tous les votant-e-s (89% de oui) se sont ralliés au premier argument, 56% (5%) l'ont rejeté et 10% (6%) n'ont pas pu se décider.</p> <p><sup>a</sup> Total des votants = 695.</p> <p><sup>b</sup> Il y a cohésion de comportement lorsqu'un grand nombre de personnes qui se déclarent d'accord avec un argument «pour» (resp. contre), votent alors effectivement oui (resp. non).</p> <p>© ISP / GfS: Analyse VOX des votations fédérales du 4 mars 2001.</p> |            |          |              |             |                       |

#### 4.5 Les arguments «pour» et «contre»

En guise de complément aux motifs mentionnés ci-dessus, que les sondé-e-s ont cités spontanément, nous soumettions également à leur appréciation trois arguments «pour» et trois arguments «contre» avancés durant la campagne. Aucun argument «pour» n'a réussi à obtenir, ni même à approcher, une majorité de suffrages. C'est encore l'argument selon lequel la limitation de vitesse diminuerait le nombre de victimes qui l'a emporté, avec 34%. Cependant, parmi les votant-e-s qui souscrivaient à cet argument, seul-e un-e sur deux a soutenu l'initiative. La question de l'amélioration de la qualité de vie dans les villages et les villes a véritablement divisé partisans et opposants. Le fait que seuls les sympathisants du PS aient soutenu cette affirmation montre le peu d'écho rencontré par les arguments des auteurs de l'initiative. Même les habitants des villes à grand trafic et les personnes proches des organisations de protection de l'environnement l'ont nettement rejetée. La thèse selon laquelle la nouvelle limitation de vitesse pourrait réduire la charge sur l'environnement n'était même pas contestée chez les partisans de l'initiative; 20% n'avaient pas d'opinion et autant n'étaient pas d'accord avec l'affirmation.

Les deux arguments des opposants analysés ici (chaos routier et coûts élevés) ont eu nettement plus de succès que ceux des auteurs de l'initiative. Non seulement ils ont obtenu la majorité auprès des votant-e-s, mais ils se sont révélés très consistants. Les personnes qui les ont approuvés ont très probablement (à 95% resp. 96%) glissé un non dans l'urne. En revanche l'appréciation de l'argument, avancé avant tout par le Conseil fédéral, selon lequel il serait plus judicieux de promouvoir l'introduction du 30 km/h dans les quartiers d'habitation, a donné lieu à une controverse. En effet, une courte majorité de 52% des votant-e-s et de 50% des personnes qui ont voté « non » partageaient ce point de vue, alors que 41% resp. 44% le rejetaient ; chez les personnes qui ont voté oui, il a été approuvé à raison de 59%. La résistance à cette mesure alternative s'est en particulier manifestée chez les personnes au revenu et au niveau de formation le plus bas ainsi que chez les sympathisants de l'UDC. Le fait de posséder une voiture ou non n'a en revanche joué aucun rôle.

## 5. Données méthodologiques

La présente enquête repose sur un sondage post-électoral réalisé par le partenariat VOX. L'institut GfS a effectué le sondage durant les deux semaines après la votation du 4 mars 2001. L'analyse des données a été réalisée par l'Institut des sciences politiques de l'Université de Berne (ISP). Le sondage a été effectué par téléphone depuis le domicile des 38 intervieweurs, et l'Institut de recherche GfS – en tant qu'instance de contrôle – avait la possibilité de surveiller les entretiens depuis l'extérieur sans que les intervieweurs puissent s'en rendre compte. Une sélection par échantillonnage a eu lieu selon une procédure aléatoire sur trois niveaux. Pour le premier niveau (régions linguistiques), on a effectué un classement proportionnel, pour lequel les chiffres officiels de 1994 ont servi de base. L'annuaire électronique de Swisscom a servi de moyen pour le choix aléatoire au second niveau (ménages). Le « principe de la date de naissance » a déterminé le choix du troisième niveau (électeurs/trices issu-e-s de chacun de ces ménages). L'échantillonnage comprend 1038 électeurs/trices, mais pour les personnes n'ayant pas voté, seule une partie de l'interview a été réalisée. Sur les 4160 adresses retenues au départ, 1530 seraient entrées en ligne de compte pour une interview. 160 d'entre elles ont refusé de répondre et 332 interviews n'ont pas pu être réalisés parce que le ménage ne comprenait pas de personne cible. Le taux de refus s'élève donc à 55%, c.à.d. que 45% des interviews prévus à l'origine ont pu être effectués et utilisés.<sup>10</sup>

La représentativité sociale est largement garantie. Les écarts dans le domaine des classes d'âge et du sexe s'élèvent au maximum à 3%, ce qui se situe à l'intérieur de la marge d'erreur due à l'échantillonnage. Comme toujours, les votant-e-s sont sur-représenté-e-s. Avec 15%, l'écart par rapport à la participation réelle au vote se situe dans le cadre d'analyses VOX antérieures. Dans le sondage, la part de sondé-e-s qui ont indiqué avoir approuvé l'initiative sur les médicaments à moindre prix est trop basse de neuf point pour cent (22%). S'agissant des deux autres objets, l'écart n'est que de 1 point pour cent. Comme c'est la coutume depuis l'analyse VOX no 70, nous avons utilisé des facteurs de pondération pour effectuer certains calculs concernant la participation resp. le comportement de vote.<sup>11</sup>

Avec une sélection au hasard et une répartition des valeurs en pour cent de 50%:50%, l'importance de cet échantillonnage donne une marge de confiance de  $\pm 3.1$  points pour cent. Lorsque l'importance de l'échantillonnage est plus restreint, cette marge augmente à  $\pm 3.8$ , comme ce fut le cas, par exemple, lors du sondage précédent avec plus de 700 votant-e-s. Lorsque l'écart entre les valeurs en pour cent est plus grand, la marge d'erreur de l'échantillonnage diminue (par ex. pour un résultat de 70%:30% à  $\pm 3.4$  et pour 80%:20% à  $\pm 3.0$ ).

La détermination du seuil de vraisemblance s'appuie sur le test d'indépendance au moyen du Khi carré. On indique \* pour une vraisemblance en dessous de 0.05, \*\* pour celle qui se situe au-dessous de 0.01 et \*\*\* pour celle qui se situe au-dessous de 0.001. Pour

<sup>10</sup> Voir aussi à ce propos ainsi que pour d'autres données techniques, U. Bieri, C. Longchamp, L. Golder, G. Ulrich. Rapport technique sur l'analyse VOX no 73 du 4 mars 2001, Berne 2001, p. 10–11 et 18–20.

<sup>11</sup> Voir aussi Bieri/Longchamp, a.a.O., p. 28–29.

le premier chiffre, cela signifie que la probabilité qu'une relation entre deux variables se soit constituée par hasard atteint au maximum cinq pour cent. Dans le dernier cas, elle serait de moins de un pour mille. Les conventions statistiques considèrent que toutes les corrélations entre deux variables dont le niveau de vraisemblance dépasse 0.05 ne sont plus significatives pour les sciences sociales. L'interprétation des corrélations entre deux variables repose sur le coefficient du V de Cramer. On peut partir du principe que l'on obtient la valeur 0 lorsque la concordance est inexistante et la valeur 1 lorsqu'elle est totale. Toutefois ces relations bivariées ne sont pas absolument comparables entre elles dans leur valeur mathématique absolue, puisque le nombre de catégories de caractéristiques des deux variables et le nombre de cas sont également utilisés pour leur calcul.

## Résultats principaux de l'analyse de la votation du 4 mars 2001

Le 4 mars 2001, trois initiatives populaires étaient soumises au vote. Les électeurs ont suivi les recommandations du gouvernement et du Parlement et les ont nettement rejetées. Avec une part de «oui» de plus de 20%, deux d'entre elles (Europe et Rues pour tous) se sont même vues infliger une véritable défaite. Le PS était également perdant, puisqu'il avait soutenu les deux initiatives et que, pour la troisième (médicaments), il a été le seul parti à ne pas avoir recommandé le «non».

La participation, qui a atteint un bon 55%, n'avait plus été aussi élevée depuis la votation du 6 décembre 1992 concernant l'adhésion à l'EEE. C'est à l'initiative «Oui à l'Europe» que l'on doit ce bon score. Des trois objets, c'est à cette dernière que les électeurs ont accordé la plus grande importance. Cette évaluation est valable tant en ce qui concerne l'importance de la décision pour le pays en tant que tel que pour l'individu personnellement. Les initiatives populaires se concentrent sur une exigence que mentionne souvent aussi leur titre, ce qui facilite généralement la formation de l'opinion. Par conséquent, un nombre de votant-e-s supérieur à la moyenne ont indiqué que la décision leur avait paru plutôt facile, suite aux informations obtenues. En ce qui concerne les initiatives «Europe» et «Rues pour tous», la moitié des votant-e-s avait déjà pris leur décision longtemps auparavant, c.à.d. plus de six semaines avant la votation. Quant à la formation de l'opinion, les citoyen-ne-s ont confirmé leur préférence pour les sources traditionnelles d'information (presse, TV, brochure du Conseil fédéral) ; Internet est resté un moyen d'information utilisé par seulement 5% des votant-e-s. Trois personnes sur cinq ne se sont pas rendues aux urnes personnellement, préférant voter par correspondance.

## L'initiative sur l'Europe

Seuls les sympathisants du PS (et les groupes qui y sont étroitement liés et se classent politiquement à gauche) ont été convaincus par l'initiative «Oui à l'Europe». Chez tous

les autres groupes de population, indépendamment de la formation, de l'âge, du revenu, du domicile ou du groupe linguistique, c'est un «non» plus ou moins net qui l'a emporté. Même les personnes qui sont en soi pour une ouverture de la Suisse l'ont rejetée. Les différenciations bien connues lors des votations de politique extérieure selon le niveau de formation, le domicile et les régions linguistiques ont également joué un rôle semblable pour l'initiative «Oui à l'Europe». Celle-ci s'en sortait mieux chez les personnes ayant un niveau de formation élevé, qui vivent en ville et sont de langue française. Le fait que la romandie, contrairement à la votation sur l'EEE de 1992, ait également voté majoritairement «non», a été considéré comme un nivellement des différences entre les régions linguistiques. Il faut toutefois retenir que la différence par rapport à la Suisse allemande reste considérable avec 22 points pour cent. Contrairement à la votation sur l'EEE de 1992, les Romands peu intéressés par la politique étaient euro-sceptiques et ont nettement rejeté l'initiative.

Avec leur approbation, les sympathisant-e-s du PS se sont retrouvés relativement isolés. Au contraire d'objets de politique extérieure antérieurs, les personnes proches du PRD et du PDC n'ont pas occupé de position intermédiaire entre les pôles du PS et de l'UDC, mais ont voté comme les partisans de l'UDC. Les sympathisant-e-s du PDC ont donc clairement désavoué leur assemblée des délégués nationale, qui avait recommandé l'acceptation. Bien que le comité d'initiative ait été constitué majoritairement de personnes jeunes, il n'y a eu aucune différence dans le comportement de vote des différentes classes d'âge.

Pour les partisans de l'initiative, le souhait d'une rapide adhésion à l'UE était primordial. Chez les opposants, on trouve deux groupes qui argumentent très différemment: celui qui rejette le processus rapide postulé par l'initiative et celui qui est contre toute adhésion à l'UE. Les opposants à une adhésion étaient représentés un peu plus fortement (51%) que ceux qui trouvaient simplement prématuré le moment de l'ouverture des négociations (39%). Plus souvent qu'en Suisse allemande, on a justifié le «non» en Suisse romande par le fait que le moment était mal venu. Tout de même que le rejet d'une adhésion à l'UE a été déterminant pour 44% de l'électorat romand opposé à l'initiative (Suisse allemande : 52%). Chez les sympathisant-e-s du PRD et du PS, l'argument du moment mal choisi était dominant alors que pour le PDC et avant tout pour l'UDC, c'est le rejet fondamental d'une adhésion qui était primordial.

C'est sur la question du moment judicieux de l'ouverture des négociations d'adhésion que les électeurs sont le plus divisés. 80% des partisans de l'initiative ont pensé que l'attente se répercutera négativement sur la position de la Suisse lors de futures négociations alors qu'ils n'ont été que 13% à penser de même parmi les opposants. L'argument formel selon lequel la compétence en matière de choix d'ouverture doit rester de la responsabilité du Conseil fédéral ne semble toutefois pas avoir joué de rôle et tant les partisans que les opposants de l'initiative l'ont rejeté. Seule une minorité formée par un tiers des personnes ayant voté «non» a pensé que la Suisse ne devrait jamais entamer de négociations d'adhésion avec l'UE. Cela veut donc dire que, pour une nette majorité tant de l'ensemble des votants que des opposants, la votation n'a pas été perçue comme un plébiscite sur la question fondamentale de l'adhésion à l'UE.

## L'initiative «pour des médicaments à moindre prix»

Rarement une initiative populaire n'a donné un score aussi homogène dans les différents groupes sociaux et politiques. Jeunes et moins jeunes, citadins et campagnards, niveau de formation élevé ou non, pauvre ou riche, alémanique ou romand, à gauche comme à droite, toutes les catégories ont voté oui à 30% et non à 70%. Cette initiative n'a en aucune façon donné lieu à une polarisation le long des lignes de séparation politiques ou sociales. Seuls les hommes et les sympathisants d'organisations de consommateurs ont rejeté le projet un peu moins nettement. Mais même pour ces deux groupes, la part des oui n'a atteint que 37% chez les hommes et 42% chez les organisations de consommateurs.

Les trois-quarts des voix positives ont été motivées par le souhait de voir le prix des médicaments baisser. Une proportion de 16% a tout de même manifesté son opposition à la position de force de l'industrie chimique sur le marché des médicaments. Chez les opposants, on relève surtout les craintes des répercussions que la nouvelle réglementation du marché entraînerait sur la santé des patients. Environ un tiers d'entre eux ont émis des doutes explicites quant à l'efficacité médicale des génériques et un tiers ont exprimé une insécurité générale par rapport aux conséquences de l'initiative. L'argument socio-économique, selon lequel une acceptation de l'initiative mettrait en danger la Suisse en tant que plate-forme du travail et de la recherche n'a en revanche joué qu'un rôle négligeable. A l'opposé, l'idée que l'initiative pourrait conduire à une médecine anti-sociale «à deux vitesses» s'est révélée très persuasive.

## L'initiative «Rues pour tous»

Comme pour les précédentes votations relatives à la politique du trafic, l'antagonisme gauche/droite a constitué la principale ligne de conflits. L'initiative n'a recueilli une majorité relative qu'auprès des votant-e-s qui se situent à l'extrême gauche et auprès des sympathisants du PS. Bien que les personnes proches des organisations de protection de l'environnement aient souvent voté oui, dans une proportion qui dépasse la moyenne, cela n'a pas empêché ce groupe non plus de rejeter nettement le projet. Cela pourrait s'expliquer par le fait que l'argument des partisans, selon lequel l'initiative contribuerait à réduire les nuisances sonores et la pollution de l'air, a rencontré beaucoup de scepticisme. Le rejet a également été nettement moins catégorique que la moyenne nationale chez les personnes sans voitures et les habitants des grandes villes.

Le principal reproche des opposants visait le caractère jugé trop schématique de la limitation générale à 30 km/h. Les exceptions prévues par les auteurs de l'initiative n'ont manifestement pas été convaincants pour la majorité des votant-e-s. Un autre argument important avancé par les opposants était la crainte des embouteillages et du chaos routier. Par contre, les coûts élevés qu'entraîneraient la signalisation et les mesures d'accompagnement n'ont presque jamais été évoqués comme motifs du choix. L'appréciation de l'argument, avancé avant tout par le Conseil fédéral, selon lequel il serait plus judicieux de promouvoir l'introduction du 30 km/h dans quartiers d'habitation a donné lieu à une

controverse. En effet, une courte majorité de 52% des votant-e-s et de 50% des personnes qui ont voté «non» partageaient ce point de vue, alors que 41% resp. 44% le rejetaient.

## A propos de la méthode

Le présente étude repose sur un sondage réalisé par le partenariat VOX à propos de la votation populaire du 4.3.2001. L'institut GfS a effectué le sondage durant les deux semaines après la votation. L'analyse des données a été réalisée par l'Institut des sciences politiques de l'Université de Berne (ISP). Le sondage a été effectué par téléphone depuis le domicile des 38 intervieweurs, et l'Institut de recherche GfS – en tant qu'instance de contrôle – avait la possibilité de surveiller les entretiens depuis l'extérieur sans que les intervieweurs puissent s'en rendre compte. Une sélection par échantillonnage a eu lieu selon une procédure aléatoire sur trois niveaux. Cet échantillonnage comprend 1038 électeurs.



## **Opinion de la population sur polittrends.ch –**

### **Opinion de la population sur les questions politiques importantes, avant, pendant et après les votations sur les accords bilatéraux.**

Depuis dix ans, le domaine d'affaires «Politique et Etat» de l'institut d'études GfS étudie les courants et contre-courants au sein de la population. Il en est résulté une documentation d'un volume inégalé sur l'opinion de la population suisse en matière de questions politiques. Afin de souligner l'importance de ces questions, ces analyses sont maintenant également à disposition du public intéressé sur le site Internet [www.polittrends.ch](http://www.polittrends.ch).

#### *...Dossier «Europe»*

Il s'agit d'un baromètre suisse sur l'Europe établi régulièrement par l'institut d'études GfS depuis environ dix ans et qui permet une analyse sans faille d'éventuels changements d'opinion au sein de la population, et ce aussi bien après les votations concernant les accords bilatéraux.

#### *...Dossier «Internet et Politique»*

Un important recueil d'analyses GfS sur le thème de l'utilisation d'Internet et de l'e-government. Depuis 1998, il analyse à intervalles réguliers la signification politique de l'Internet.

#### *...Dossier «Votations»*

Diverses enquêtes sur les services publics et privés, et la télévision suisse qui donnent des informations avant et après les votations et les élections sur le comportement de vote et la motivation qui le génère.

#### *...Dossier «Analyses VOX»*

Analyses postérieures à toutes les votations fédérales des 8 dernières années présentées sous forme de résumé. D'autres années sont publiées en permanence.

Vous trouverez en outre sur [polittrends.ch](http://polittrends.ch) des liens vers tous les principaux acteurs politiques et de nombreux liens spécifiques par thèmes.

Au cours des 6 derniers mois de «[polittrends.ch](http://polittrends.ch)», environ 25'000 visiteurs ont pu se convaincre de la qualité de notre magazine politique virtuel.

*Institut d'études GfS, domaine d'affaires «Politique et Etat»*

*Claude Longchamp, Direction*

*Luca Bösch, Webmaster/Internet-Applications-Designer*